



JANUARY NEWSLETTER

Happy New Year

Embracing a New Chapter for CANB

As we look to the future, we are inspired by the opportunities ahead to serve you better and uphold the values that define CANB.

Your continued support and engagement remain vital to our success, and we are eager to work together to make a meaningful impact in the cosmetology industry.

Thank you for being part of this journey. We look forward to shaping the future of CANB with you.



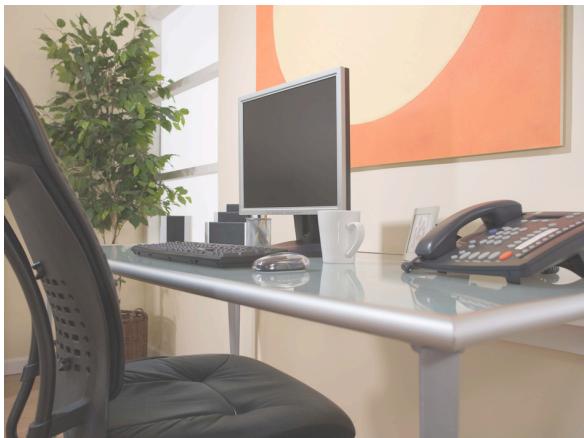
Important Update

We are currently experiencing a delay in responses as we transition through recent changes within the association. We sincerely appreciate your patience as we work diligently to respond to all inquiries and catch up on our commitments.

Your understanding during this period means a great deal to us.

Thank you for your continued support.

For more details, please read [this](#) notice, effective November 15, 2024.





JANUARY NEWSLETTER

Policy Changes

MOTIONS PASSED

The Examining & Licensing Committee and Board of Directors passed the following motions to the Nail Technician Curriculum which will be implemented on September 2, 2025: (please go to our website at www.canb.ca)

Policy 7 j) EQUIPMENT and 8 i) NAIL TECHNICIAN.

In addition to the Nail Technician curriculum amendments, the Board of Directors passed the following motions which will be implemented by March 1, 2025.

Policies:

INFECTION CONTROL AND PREVENTION

2 l) Each manicure station must have a dust collector for e-files and enhancements.

2d) Gloves must be worn by nail technicians at all times and should be available for other employees to use when needed.

1g) Cosmetology establishment must provide an effective means to flush the eyes such as a sink, eyewash station or personal eyewash bottle.



Reminder

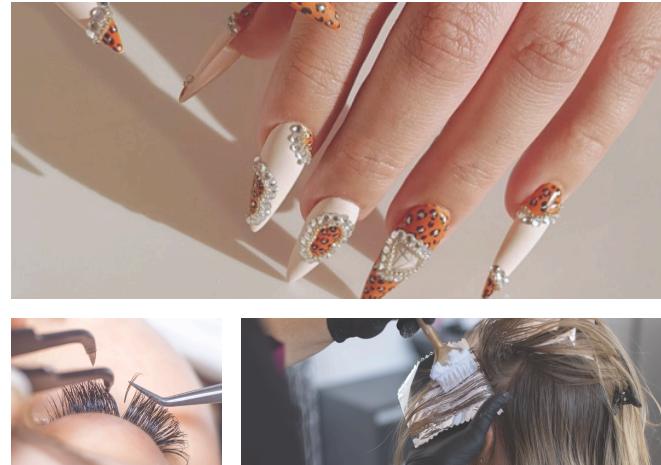
Blue Cross Life Insurance

Please make sure that you fill out your Blue Cross Life Insurance form correctly. If you have not indicated a beneficiary, or have not signed the form then the death benefit of \$10,000.00 will be sent to your estate. The form is located on our website at <https://canb.ca/en/member-benefits/blue-cross-notice>. If you have not yet forwarded the form to the CANB, please do so as soon as possible by clicking below.

[Fill in the Beneficiary Form Here](#)



JANUARY NEWSLETTER



Save the Date
**CANB's Annual
General Meeting**
June 2, 2025

We are pleased to invite you to the Annual General Meeting (AGM) of CANB, to be held on June 2, at 11:00 AM in person.

This is an opportunity to review our achievements, discuss upcoming initiatives, and share our strategy plan for the coming year. Your presence and input are valuable to us.

Please RSVP by clicking below.

[Add my name to the
registration list](#)

Save the Date
COSMETOLOGISTS UNITE
October 18th-20th, 2025

The Cosmetology Associations of New Brunswick and Nova Scotia are uniting again to bring cosmetologists from the Maritime Provinces together for an action-packed weekend at the beautiful **Halifax Marriott Harbourfront Hotel!**

Join us for an unforgettable event filled with education, competitions, vendor "cash and carry", and exciting cosmetology collaborations. Located in the heart of downtown Halifax, the Marriott Harbourfront offers stunning views, luxurious accommodations, and easy access to the city's vibrant boardwalk and attractions.

This is an event you won't want to miss! Stay tuned for more details in the coming months, but be sure to mark your calendars now!



BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonne année

Un nouveau chapitre pour l'ACNB

En regardant vers l'avenir, nous sommes inspirés par les possibilités qui s'offrent à nous de mieux vous servir et de défendre les valeurs qui définissent l'ACNB.

Votre soutien et votre engagement continus demeurent essentiels à notre succès, et nous sommes enthousiastes de travailler ensemble pour avoir un impact significatif sur l'industrie de la cosmétologie.

Nous vous remercions de faire partie de ce voyage. Nous sommes enthousiastes de façonner l'avenir de l'ACNB avec vous.

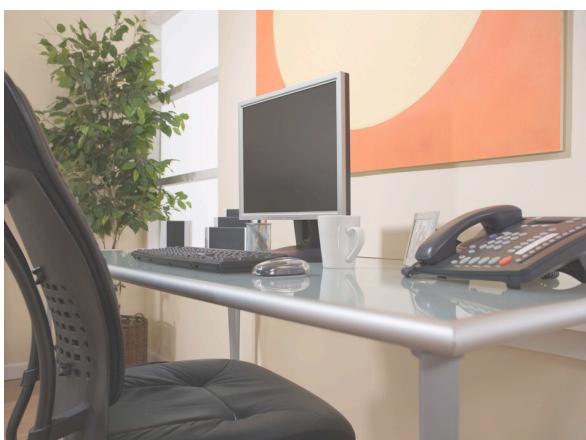


*Mise à jour
importante*

Nous tenions à vous informer que les réponses sont actuellement retardées en raison des changements récents survenus au sein de l'association. Nous vous remercions sincèrement de votre patience alors que nous travaillons avec diligence pour répondre à toutes les demandes et rattraper nos engagements. Votre compréhension pendant cette période nous est précieuse.

Nous vous remercions de votre soutien continu.

Pour plus de détails, veuillez lire [cet avis](#), qui entrera en vigueur le 15 novembre 2024.





BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER



Changements de politique Motions adoptées

Le Comité des examens et des licences et le Conseil d'administration ont adopté les motions suivantes concernant le programme d'études des techniciens d'ongles, qui sera mis en œuvre le 2 septembre 2025 (veuillez consulter notre site Web à l'[adresse www.canb.ca](#)).

Politique 7 j) ÉQUIPEMENT et 8 i) TECHNICIEN EN MATIÈRE D'ONGLES. Outre les modifications apportées au programme de formation des techniciens en ongles, le conseil d'administration a adopté les motions suivantes, qui seront mises en œuvre d'ici le 1er mars 2025.

CONTRÔLE ET PRÉVENTION DES INFECTIONS

2 l) Chaque poste de manucure doit être équipé d'un dépoussiéreur pour les dossiers électroniques et les améliorations.

2d) Les techniciens en ongles doivent porter des gants en tout temps et les autres employés doivent pouvoir les utiliser au besoin.

1g) L'établissement de cosmétologie doit fournir un moyen efficace de se rincer les yeux, tel qu'un évier, une douche oculaire ou une bouteille de douche oculaire personnelle.

Rappel

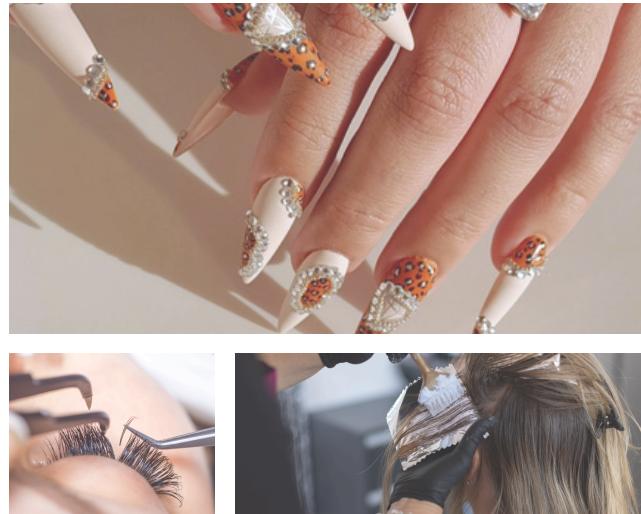
Assurance vie Croix Bleue

Assurez-vous de remplir correctement votre formulaire d'assurance vie de la Croix Bleue. Si vous n'avez pas indiqué de bénéficiaire ou si vous n'avez pas signé le formulaire, la prestation de décès de 10 000 \$ sera versée à votre succession. Le formulaire se trouve sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://canb.ca/en/member-benefits/blue-cross-notice>. Si vous n'avez pas encore transmis le formulaire à l'ACNB, veuillez le faire dès que possible en cliquant ci-dessous.

[Remplir le formulaire
bénéficiaire ici](#)



BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER



Réservez la date

Assemblée générale annuelle de l'ACNB

2 juin 2025

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACNB, qui se tiendra le 2 juin à 11 heures en personne.

C'est l'occasion de faire le point sur nos réalisations, de discuter des initiatives à venir et de partager notre plan stratégique pour l'année à venir. Votre présence et votre contribution nous sont précieuses. Veuillez confirmer votre présence en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Ajouter mon nom à
la liste d'inscription](#)

Réservez la date

Cosmétologues Unis !

18-20 Octobre, 2025

Les associations de cosmétologie du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse s'unissent à nouveau pour réunir les cosmétologues des provinces maritimes lors d'une fin de semaine remplie d'action au magnifique **Halifax Marriott Harbourfront Hotel** !

Joignez-vous à nous pour un événement inoubliable rempli d'activités éducatives, de compétitions, d'échanges avec les vendeurs et de collaborations excitantes en cosmétologie. Situé au cœur du centre-ville d'Halifax, l'hôtel Marriott Harbourfront offre une vue imprenable, un hébergement luxueux et un accès facile à la promenade et aux attractions de la ville.

C'est un événement que vous ne voudrez pas manquer ! Restez à l'écoute pour plus de détails dans les mois à venir, mais n'oubliez pas d'inscrire vos calendriers dès maintenant !